

Assemblée Générale Mixte - vendredi 4 mai 2018

Le tableau ci-dessous a été établi pour faciliter votre recherche et votre lecture de documents ou informations mis à votre disposition pour l'AGM du 4 mai 2018.

Les documents mentionnés ci-après, notamment le Document de Référence (DDR) se trouvent sur le site dédié à l'assemblée générale : www.orange.com/ag2018

Informations et documents requis (article R. 225-73-1)	Où les trouver ?
Avis mentionné à l'art. R. 225-73 (avis préalable)	Avis paru au Balo du 28 février 2018
Nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la société à la date de la publication de l'avis préalable	https://www.orange.com/fr/Investisseurs/Information-reglementee
Comptes annuels Comptes consolidés Rapport de gestion du Conseil d'administration Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise Rapport sur la gestion du groupe Tableau des affectations de résultat Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices	DDR - Section 3.4 p. 240-278 DDR - Section 3.1.1 p. 133-234 DDR - Table p. 377 DDR - Table p. 378 DDR - Section 3.1 p. 78-130 DDR - Section 6.4 p. 350 DDR - Section 3.4.2.5 p. 273
Liste des administrateurs et directeurs généraux, avec indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance	DDR - Section 4.1.1 p. 280-283 DDR - Section 4.1.2 p. 283 DDR - Section 4.1.4 p. 285-289
Texte des projets de résolution présentés par le Conseil d'administration Rapport du Conseil d'administration à l'assemblée relatif aux résolutions proposées Le cas échéant, renseignements concernant les candidats au Conseil d'administration	DDR - Section 6.3 p. 345-349 DDR - Section 6.4 p. 350-356 DDR - Section 6.4 p. 350-356 et Brochure de convocation
Le cas échéant, texte et exposé des motifs des projets de résolution présentés par des actionnaires ainsi que la liste des points ajoutés à l'ordre du jour à leur demande	Avis de convocation et brochure de convocation
Rapports des commissaires aux comptes qui seront soumis à l'assemblée <ul style="list-style-type: none"> - sur les comptes annuels, - sur les comptes consolidés, - sur les conventions réglementées, - sur les résolutions proposées 	DDR - Section 3.4.3 p. 274-277 DDR - Section 3.3.2 p. 235-239 DDR - Section 6.5 p. 357 DDR - Section 6.5 p. 358-359
Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées	DDR - Section 6.5 p. 360
Montant global, certifié par les commissaires aux comptes, des dépenses de Mécénat et de Parrainage (article 238 bis, 1 et 4 du Code général des impôts) et liste des actions nominatives	Lien sur Orange.com
Formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration ou document unique prévu par le troisième alinéa de l'article R. 225-76, sauf dans les cas où la société adresse ces formulaires à tous ses actionnaires.	cf. Brochure de convocation ou lien sur Orange.com
Bilan social accompagné de l'avis du CCUES (1 an de retard compte tenu du décalage de présentation au CCUES).	Lien sur Orange.com

Les documents et informations relatifs à l'AGM 2018 peuvent vous être adressés gratuitement sur simple demande au 0 800 05 10 10.

